

République Française

**Département des Alpes-de-
Haute-Provence**

**Extrait du registre des délibérations
Séance du Conseil Municipal**

Commune de Barcelonnette

Séance du 28 juin 2023

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Présents	Nombre de membres Votants
23	13	16

Numéro de délibération : 2023 / 96

**Date de convocation
23 juin 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du vingt-trois juin deux-mille-vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie VAGINAY RICOURT, Maire.

Étaient Présents :

Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, Mme Florence ALLEMANDI, M. Joseph GARCIN, Mme Clarisse BALLADUR, M. Miguel ORTUNO, Mme Rolande JACQUES, M. Joël IGAU, M. Pierre MAILLARD, Mme Sabine BLATTMANN (jusqu'à 17h20), M. Christophe BARNEAUD, Mme Florence JOUVENT, M. Pierre-Philippe JOUARIE, M. Yves BAUDRY.

Absent excusé ayant donné procuration :

Mme Sabine BLATTMANN à M. Pierre MAILLARD (à partir de 17h20), Mme Chantal BONAGLIA à Mme Rolande JACQUES, Mme Fabienne BANCILLON-BOE à Mme Sophie VAGINAY RICOURT

Absents excusés :

Mme Karine BENEDETTO, M. Jean-Claude DABROWSKI, M. Frédéric MAURIN, M. Jean-Pierre FRANQUEBALME, Mme Patricia DOMANGE, M. Christophe PICHET, Mme Wendy MATTERA.

Madame Clarisse BALLADUR a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Objet : Enrichissement des collections du Musée municipal

Rapporteur : Madame Florence ALLEMANDI

Madame Florence ALLEMANDI fait part des propositions de dons fait au musée municipal depuis le début de cette année, à savoir :

- Un médaillon dans son cadre en laiton doré et verre bombé imprimé face concave qui abrite le portrait du député de Barcelonnette Jacques-Antoine MANUEL (1775-1827) ;
- Un appareil à visionner des vues stéréoscopiques ;
- 1 lot de vingt-sept vues « sujets artistiques » ;
- Un presseur à jus mexicain ;
- Un lot d'archives diverses ;

Ce don est proposé par Monsieur Pierre MARTIN CHARPENEL.

- Un lot de photographies du XIXème siècle.

Ce don est proposé par Monsieur Éric ARNAUD.

- Un album « Vistas Universales » du XIXème siècle.

Ce don est proposé par Monsieur Alexandre PARZANI.

- Un lot de deux albums de photographies datées de 1926 et 1927 ;
- Un lot de quatorze boîtes de vues stéréoscopiques (plaques de verre) ;
- Un album artistique « A travers le désert de Tozeur à Biskra ».

Ce don est proposé par la famille BOUGUYON AUBERT.

- Un lot d'archives papier documentant le parcours de vie américain de Georges-Joseph EYSSAUTIER ;
- Un lot de photographies ;
- Un lot de cartes (Europe, Amériques, etc) ;
- Un lot de documents de la Compagnie Générale Transatlantique.

Ce don est proposé par Messieurs Georges et Pierre EYSSAUTIER.

- Un lot de biens culturels mexicains, rassemblés au Mexique entre 1982 et 1986 par le collectionneur Georges COUFFIGNAL (1944-2019) lorsqu'il était directeur de l'Institut Français d'Amérique Latine à Mexico composé de :
 - 1 lot de 61 masques sculptés et peints en provenance des États du Guerrero et du Michoacán ;
 - Un lot de 4 poissons en bois peint ;

- Un lot de 12 statuettes anthropomorphes ;
- Une statuette zoomorphe (jaguar) ;
- Un lot de 6 vases et récipients ;
- Une statue de San Pablo.

Ces biens, présentés devant la Commission scientifique régionale d'acquisition des musées (CSRA) le 5 avril dernier, sont proposés au musée municipal par Madame Carmen COUFFIGNAL.

Ces dons et acquisitions seront, après validation par le Conseil municipal, enregistrées dans l'Inventaire général du Musée municipal de Barcelonnette.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Délibération

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 16 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »

DÉCIDE

A l'unanimité,

Article 1^{er}

D'accepter les nouveaux dons et nouvelles acquisitions qui viennent enrichir les collections pluridisciplinaires du musée municipal de Barcelonnette ;

Article 2

De valider ces nouveaux dons et nouvelles acquisitions en vue de leur inscription à l'Inventaire général du musée municipal ;

Article 3

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier ;

Article 4

De dire que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François LECA 13002 Marseille à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut être également saisi de manière dématérialisée via l'application



informatique « Télérecours Citoyen » accessible depuis le site internet
www.telerecours.fr



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire
Sophie VAGINAY RICOURT